

Liste des servitudes d'utilité publique affectant l'utilisation du sol mentionnées aux articles R.151-51 et R.161-8 du code de l'urbanisme et figurant à l'annexe du Livre 1er du code de l'urbanisme

DGALN/DHUP/QV4

MAJ:18/04/2024

Arborescence dans l'Annexe du code de l'urbanisme		Désignation de la catégorie de SUP	Code alpha-numérique de la catégorie de SUP	Base légale de la servitude	
I - Servitudes relatives à la conservation du patrimoine	A - Patrimoine naturel	a) Forêts	Servitudes de protection des bois et forêts relevant du régime forestier à Mayotte	A1	<a href="#">articles L.275-13 à L.275-17 du code forestier</a>
			Servitude relative aux forêts dites de protection	A7	<a href="#">articles L.141-1 à L.141-7 du code forestier</a>
			Servitudes résultant de la mise en défens des terrains et pâturages en montagne et relatives à la protection des dunes du Pas-de-Calais	A8	<a href="#">articles L.142-1, L.143-3, L.143-4 et L.163-16 du code forestier</a>
		b) Littoral	Servitudes de passage sur le littoral	EL9	<a href="#">articles L.121-31 à L.121-34 et L.121-51 du code de l'urbanisme</a>
			c) Eaux	Servitude de passage dans le lit ou sur les berges de cours d'eau	A4
		Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable et des sources minérales naturelles		AS1	<a href="#">articles L.1321-2 et R.1321-13 du code de la santé publique</a> <a href="#">articles L.1322-3 à L.1322-13 du code de la santé publique</a>
	d) Réserves naturelles et parcs nationaux	Réserves naturelles et périmètres de protection autour des réserves naturelles	AC3	<a href="#">articles L.332-1 à L.332-19-1 du code de l'environnement</a> <a href="#">articles L.332-16 à L.332-18 du code de l'environnement</a>	
		Cœur de parc national	EL10	<a href="#">I de l'article L.331-4 du code de l'environnement</a>	
	e) Zones agricoles protégées	Zones agricoles protégées	A9	<a href="#">article L.112-2 du code rural et de la pêche maritime</a>	
		Zone de protection naturelle, agricole et forestière du plateau de Saclay	A10	<a href="#">article L.123-31 du code de l'urbanisme</a> <a href="#">articles L.621-1 et suivants du code du patrimoine</a> <a href="#">articles L.621-30 à L.621-32 du code du patrimoine</a>	
	B - Patrimoine culturel	a) Monuments historiques et sites patrimoniaux remarquables	Servitudes relatives aux monuments historiques (immeubles classés et inscrits, abords des monuments historiques)	AC1	<a href="#">article L.631-1 du code du patrimoine</a>
			Sites patrimoniaux remarquables (SPR)	AC4	<a href="#">article L.631-1 du code du patrimoine</a>
			Zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP)	AC4	<a href="#">III de l'article 112 de la loi du 7 juillet 2016</a>
			Aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP)	AC4	<a href="#">III de l'article 112 de la loi du 7 juillet 2016</a>
		Plans de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP)	AC4bis	<a href="#">article L.631-4 du code du patrimoine</a>	
	b) Monuments naturels et sites	Servitudes relatives aux sites inscrits et classés	AC2	<a href="#">articles L.341-1 à L.341-15-1 du code de l'environnement</a>	
		Servitudes de protection des équipements sportifs	JS1	<a href="#">article L.312-3 et R.312-6 du code du sport</a>	
	C - Patrimoine sportif	Servitudes de protection des équipements sportifs	JS1	<a href="#">article L.312-3 et R.312-6 du code du sport</a>	
II - Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements	A - Énergie	a) Électricité	Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité	I4	<a href="#">articles L.323-3 à L.323-10 du code de l'énergie</a>
		b) Gaz	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de distribution de gaz	I5	<a href="#">articles L.433-3 à L.433-11 du code de l'énergie</a>
		c) Énergie hydraulique	Servitudes liées aux installations hydrauliques concédées	I2	<a href="#">articles L.521-7 à L.521-13 du code de l'énergie</a>
		d) Réseaux de chaleur et de froid	Servitudes relatives aux canalisations de transport et de distribution de chaleur et de froid	I9	<a href="#">articles L.721-1 et suivants du code de l'énergie</a>
	B - Mines et carrières		Servitudes relatives à l'exploration et à l'exploitation des mines et carrières	I6	<a href="#">articles L.153-3 à L.153-8 du code minier</a> <a href="#">articles L.153-14 et L.153-15 du code minier</a>
			Servitudes relatives à la sécurité et la prévention des risques miniers	I10	<a href="#">article L.174-5-1 du code minier</a>
			Servitudes relatives à la protection des stockages souterrains de gaz naturel, d'hydrocarbures liquides, liquéfiés ou gazeux ou de produits chimiques	I7	<a href="#">article L.264-1 du code minier</a>
	C - Canalisations	a) Transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz	I1	<a href="#">articles L.555-16, R.555-30 b), R.555-30-1 et R.555-31 du code de l'environnement</a>
			Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques	I3	<a href="#">L.555-27 à L.555-29, R.555-30 a) du code de l'environnement</a>
		b) Eaux et assainissement	Servitudes pour l'établissement des canalisations publiques d'eau et d'assainissement	A5	<a href="#">articles L.152-1 et L.152-2 du code rural et de la pêche maritime</a>
			Servitudes de passage des conduites souterraines d'irrigation	A2	<a href="#">articles L.152-3 à L.152-6 du code rural et de la pêche maritime</a>
			Servitudes de passage des engins mécaniques d'entretien et de dépôt pour l'entretien des canaux d'irrigation et de certains émissaires d'assainissement	A3	<a href="#">articles L.152-7 à L.152-13 du code rural et de la pêche maritime</a>
Servitude d'écoulement des eaux nuisibles attachées aux travaux d'assainissement des terres par le drainage	A6	<a href="#">articles L.152-20 à L.152-23 du code rural et de la pêche maritime</a>			
D - Communications	a) Cours d'eau	Servitudes de halage et de marchepied	EL3	<a href="#">articles L.2131-2 et L.2131-3 du code général de la propriété des personnes publiques</a>	
		Servitudes de champs de vue et de visibilité pour les établissements de signalisation maritime (ESM)	EL8	<a href="#">loi n° 87-954 du 27 novembre 1987 relative à la visibilité des amers, des feux et des phares et au champ de vue des centres de surveillance de la navigation maritime</a> <a href="#">articles L.2231-1 à L.2231-9 du code des transports</a>	
	c) Transport ferroviaire ou guidé	Servitudes de protection du domaine public ferroviaire	T1	<a href="#">article L.114-6 du code de la voirie routière</a>	
		Servitudes en tréfonds	T3	<a href="#">articles L.2113-1 à L.2113-3 du code des transports</a>	
		Servitudes de visibilité sur les voies publiques	EL5	<a href="#">article L.114-3 du code de la voirie routière</a>	
	d) Réseau routier	Servitudes grévant les terrains nécessaires aux routes nationales et aux autoroutes	EL6	<a href="#">ordonnance n° 58-1311 du 23 décembre 1958</a> <a href="#">décret n° 58-1316 du 23 décembre 1958</a>	
		Servitudes d'alignement des voies publiques	EL7	<a href="#">articles L.112-1 à L.112-7 du code de la voirie routière</a> <a href="#">article L.122-2 du code de la voirie routière</a> <a href="#">article L.151-3 du code de la voirie routière</a> <a href="#">article L.152-1 du code de la voirie routière</a>	
		Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et des déviations d'agglomérations	EL11	<a href="#">articles L.6351-1 et L.6351-2 à L.6351-5 du code des transports</a>	
		Servitudes aéronautiques de dégagement (civile)	T5	<a href="#">articles L.6351-1 et L.6351-2 à L.6351-5 du code des transports</a>	

		e) Circulation aérienne	Servitudes aéronautiques de balisage	T4	<a href="#">articles L. 6351-1 et L. 6351-6 à L. 6351-8 du code des transports</a>	
			Servitudes grévant les terrains nécessaires aux besoins de la navigation aérienne	T6	<a href="#">article L. 6353-1 du code des transports</a>	
			Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement	T7	<a href="#">article L. 6352-1 du code des transports</a>	
		f) Remontées mécaniques et pistes de ski	Servitude de survol au profit des téléphériques	T2	<a href="#">loi du 8 juillet 1941</a>	
			Servitudes relatives au développement et à la protection des montagnes	EL4	<a href="#">articles L. 342-20 à L. 342-23 du code du tourisme</a>	
	E – Communications électroniques	g) Associations syndicales autorisées, associations syndicales constituées d'office et leurs unions	h) Transport par câble en milieu urbain	Servitudes de passage pour l'entretien d'ouvrages	A2, A3, A5, A6	<a href="#">A1 2 de l'article 28 de l'ordonnance n° 2004-632 du 1er juillet 2004</a>
				Transports par câble en milieu urbain	T9	<a href="#">articles L. 1251-3 à L. 1251-8 du code des transports</a>
				Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles physiques	PT2	<a href="#">articles L.54 à L.62 et L.64, R.21 à R.29 du code des postes et des communications électroniques, article L.5113-1 du code de la défense</a>
				Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les perturbations électromagnétiques	PT1	<a href="#">articles L.54 à L.62 et L.64, R.21 à R.29 du code des postes et des communications électroniques, article L.5113-1 du code de la défense</a>
		Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications	PT3	<a href="#">articles L. 45-9 et L. 48 du code des postes et des communications électroniques</a>		
III - Servitudes relatives à la défense nationale			Servitudes de champs de vue concernant les postes électro-sémaphoriques de la marine nationale	AR1	<a href="#">articles L. 5112-1 à L. 5112-3 du code de la défense</a>	
			Servitudes de champs de vue concernant les postes militaires de défense des côtes et de sécurité de la navigation	AR2	<a href="#">articles L. 5112-1 à L. 5112-3 du code de la défense</a>	
			Servitudes autour des magasins et établissements servant à la conservation, à la manipulation ou à la fabrication des poudres, munitions, artifices ou explosifs	AR3	<a href="#">articles L. 5111-1 à L. 5111-7 du code de la défense</a>	
			Servitudes concernant l'établissement de terrains d'atterrissage destinés en partie ou en totalité à l'armée de l'air	AR4	<a href="#">décret du 30 octobre 1935</a>	
			Servitudes autour des installations de défense autres que celles concernées par les SUP AR1 à AR4 et AR6	AR5	<a href="#">article L.5114-1 à L.5114-3 du code de la défense</a>	
			Servitudes aux abords des champs de tirs	AR6	<a href="#">article L. 2161-1 du code de la défense</a>	
IV - Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publiques	A - Salubrité publique	a) Cimetières	Servitudes instituées au voisinage des cimetières	INT1	<a href="#">articles L.2223-5 du code général des collectivités territoriales</a>	
		b) Établissements conchylicoles	Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection autour des établissements de conchyliculture et d'aquaculture et des gisements coquilliers	AS2	<a href="#">article 2 du décret-loi du 30 octobre 1935</a>	
	B - Sécurité publique			Plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plans de prévention de risques miniers (PPRM) et documents valant PPRNP	PM1	<a href="#">articles L.562-1 à L.562-9 du code de l'environnement</a> <a href="#">article L. 174-5 du code minier</a>
				Servitude qui concerne la Loire et ses affluents	EL2bis	<a href="#">articles L. 2124-16 et suivants du code général de la propriété des personnes publiques</a> <a href="#">chapitre III de la loi n° 91-1385 du 31 décembre 1991</a>
				Servitudes d'inondation pour la rétention des crues du Rhin	PM1bis	<a href="#">articles L. 515-8 à L. 515-12 du code de l'environnement</a>
				Servitudes autour des installations classées pour la protection de l'environnement et sur des sites pollués, de stockage de déchets ou d'anciennes carrières	PM2	<a href="#">article L. 211-12 du code de l'environnement</a>
				Servitude relative aux zones de rétention d'eau et aux zones dites "stratégiques pour la gestion de l'eau"	PM4	<a href="#">article L. 214-4-1 du code de l'environnement</a>
				Servitudes visant à ne pas aggraver les risques pour la sécurité publique en présence d'un ouvrages hydraulique	PM5	<a href="#">articles L. 515-15 et suivants du code de l'environnement</a>
				Plans de prévention des risques technologiques (PPRT)	PM3	<a href="#">article L. 593-5 du code de l'environnement</a>
				Servitudes autour des installations nucléaires de base	PM6	<a href="#">article L.566-12-2 du code de l'environnement</a>
				Servitudes relatives aux ouvrages ou infrastructures permettant de prévenir les inondations ou les submersions	PM7	<a href="#">article L. 134-2 du code forestier</a>
				Servitudes relatives à la création, la continuité, la pérennité et l'entretien des équipements de défense des forêts contre les incendies (DFCI)	PM8	